



**ASSOCIATION SUISSE DE RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE**  
**Thérapie intégrative des zones réflexes plantaires**

**Formation continue**

**Détails du cours**

**Réflexothérapie / Réflexologie**

**– Le cycle thérapeutique professionnel, l'intervision et le travail de diplôme.**

<b>Dates du cours</b>	21 août, 28 août, 2 octobre et 23 octobre 2010 (09h00h – 12h30h, 13h30h – 17h30h)
<b>Lieu</b>	Ecole Réflexe Santé, Passage Vuillermet 2, 1180 Rolle (Vaud)
<b>Formateur</b>	Michel Emmert 20, ch. de Sous-le-Crêt, 1256 Troinex, 079 607 58.45 www.voie-equilibre.ch www.centreshiatsu.com Réflexologue, coach, formateur d'adultes
<b>Objet du cours</b>	Les 4 étapes fondamentales du cycle thérapeutique en réflexologie et comment mettre en place l'assurance qualité inhérente à la conduite de séances professionnelles.  Introduction aux critères SVFM / ASRP relatifs au travail de diplôme en réflexologie et mise en place des conditions cadres pour la réalisation de ce dernier.  Introduction aux bases fondamentales de séances d'intervision dans le cadre de la Réflexologie. Vivre et expérimenter les possibilités et les apports qu'une réflexion de groupe peut apporter. Gagner en assurance, développer notre capacité de penser et de décrire nos actions et interventions professionnelles en réseau.
<b>Public cible</b>	Ce cycle d'étude s'adresse particulièrement aux diplômés de l'école Bayly.
<b>Conditions</b>	Vous êtes titulaire d'un diplôme en réflexothérapie ou réflexologie plantaire d'une autre école, vous avez dès lors la possibilité de soumettre votre portfolio à l'ASRP/SVFM. Le secrétariat se fera un plaisir de vous renseigner sur la procédure à suivre.
<b>Nombre de participants</b>	Le cours est dispensé en petit groupe.  Si la demande est importante, deux groupes seront menés parallèlement ou le cours sera transféré dans un espace plus grand dans les environs.
<b>Frais</b>	CHF 800.00 (y compris frais de cours et accompagnement lors du travail de diplôme).  Si l'inscription est retirée au plus tard un mois après la date d'inscription, des frais d'administration d'un montant de CHF 70 seront facturés. En cas d'annulation 30 jours avant le début du cours, les frais de cours ne seront remboursés que si la place a pu être occupée.
<b>Délai d'inscription</b>	Jusqu'au plus tard le 30 juillet 2010 auprès du secrétariat ASRP.
<b>Assurance</b>	L'assurance est à la charge du/de la participant-e.

## Inscription

---

### Réflexothérapie / Réflexologie

– Le cycle thérapeutique professionnel, l'intervision et le travail de diplôme.

Je m'inscris au cours:

- 4 jours, soit le 21 août, 28 août, 2 octobre et 23 octobre 2010
- Je m'intéresse à une adhésion à l'ASRP / SVFM et j'ai déjà soumis mon portfolio.
- Je m'intéresse à une adhésion à l'ASRP / SVFM et j'ai fait ma formation/mon diplôme à l'école.....

Font partie du cycle de formation complet de l'ASRP/SVFM les connaissances en matière de drainage lymphatiques par les zones réflexes plantaires. Selon les besoins nous organiserons un cours.

- J'ai déjà suivi un cours en la matière. Date ..... et professeur .....
- Je n'ai pas de connaissances en matière de drainage lymphatiques par les zones réflexes plantaires.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Veuillez s.v.p. vous inscrire et nous envoyer ce formulaire par poste jusqu'au **30 juillet 2010** au plus tard, au:

Secrétariat ASRP /SVFM  
Rosy Janisch  
Seestrasse 20  
8597 Landschlacht